

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE

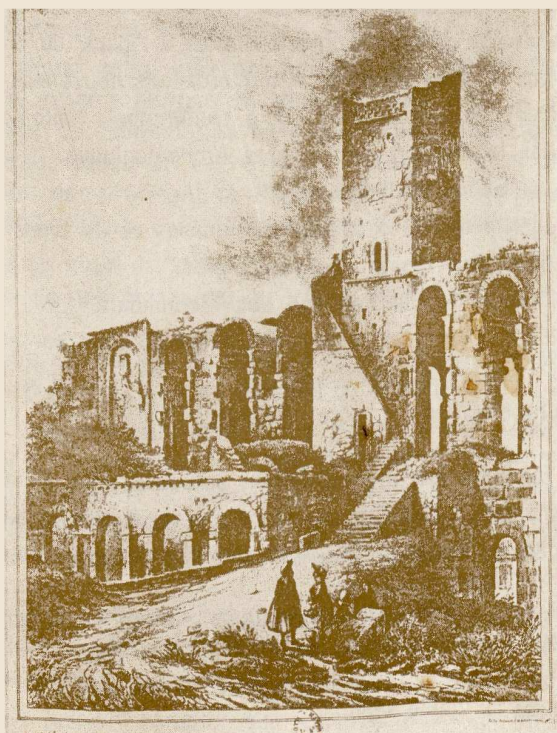
Siège social temporaire : chez M. Garagnon - Rue Germaine Richier - 13200 ARLES

Téléphone 96.17.94

Première série. N° 13

Prix 3 F.

Bulletin trimestriel - Mai 1974



LES ARÈNES

SOMMAIRE

Éditorial	page 1
À propos des origines du nom d'Arles...	page 2
Promenade au temps passé (suite)	page 4
Arles au XIX ^e siècle	page 7
Arles et les voies romaines (suite et fin)	page 12
Répertoire complet des niches d'Arles	page 16
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 18
Les Juifs en Arles	page 30

Programme

Nous reprendrons le programme publié par M. H. Dauphin, dans le bulletin n° 1 de la Société des Amis du Vieil Arles (juillet 1903).

- 1 — Publication d'un bulletin.
- 2 — Démarches et campagnes pour le classement de monuments non encore classés.
- 3 — Démarches et campagnes pour l'achat d'immeubles ou vestiges intéressants.
- 4 — Démarches et campagnes pour l'exhumation de monuments enfouis.
- 5 — Démarches et campagnes pour le dégagement de monuments de certaines constructions parasites.
- 6 — Démarches et campagnes pour la restauration des monuments.
- 7 — Démarches et campagnes pour la réparation des monuments.
- 8 — Commission des fouilles au service du conservateur des musées.
- 9 — Lutte contre l'abus général de l'affichage.
- 10 — Sauvegarde des noms typiques des rues, quartiers, boulevards...
- 11 — Publication de guides catalogues de chaque musée.
- 12 — Embellissement de la ville et mise en valeur des sites et monuments.
- 13 — Demander la création d'un prix d'Arles à l'instar du prix de Rome.
- 14 — Aide aux musées existants et aux créations nouvelles.
- 15 — Organisations d'excursions, cours, conférences, visites commentées.
- 16 — Faciliter la réunion de congrès archéologiques.
- 17 — Aide au Syndicat d'Initiative.
- 18 — Sauvegarde des monuments non classés et de biens particuliers.
- 19 — Concours pour les jeunes des écoles.
- 20 — Amélioration du gardiennage des monuments.
- 21 — Restitution d'oeuvres ou de monuments détenus par ailleurs.
- 22 — Mesure contre le vandalisme.
- 23 — Encouragement du folklore arlésien.

Pour répondre aux préoccupations actuelles, nous ajouterons

- 24 — Documentation des Constructeurs propriétaires et entrepreneurs
- 25 — Publicité au bénéfice des réalisations réussies : restaurations et améliorations
- 26 — Inventaires des éléments constituant le patrimoine artistique secondaire de la ville d'Arles ; niches, porte anciennes, vieux hôtels.
- 27 — Collaboration avec tous les organismes qui travaillent à la sauvegarde de la vieille ville.

En bref **INFORMER - ENCOURAGER - COLLABORER**
pour

DÉGAGER – PROTÉGER – RESTAURER

le patrimoine historique et esthétique arlésien

ÉDITORIAL

CHERS AMIS,

En remerciant les membres du bureau de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me portant à la présidence de notre association, je voudrais que mon premier éditorial vous apporte l'assurance de ma volonté de tout faire pour être digne de l'honneur qui m'est conféré.

Je ne suis pas un homme de dossier comme mon prédécesseur et ami J. Landriot à qui nous devons la renaissance des « Amis du Vieil Arles ». Je me crois plutôt enclin à l'action sur le terrain, et je sais que l'équipe en place saura, comme par le passé, continuer l'élan déjà acquis.

En qualité de vieil Arlésien de souche, je m'attacherai à insérer encore plus, si cela est possible, notre association dans la communauté arlésienne.

Je sais que la tâche est lourde car les buts que nous nous sommes fixés seront difficiles à atteindre mais le courage et la ténacité ne nous feront point défaut.

Je voudrais vous faire part, dès aujourd'hui, de nos succès et vous rendre compte de nos activités.

Nous allons enfin avoir un domicile pour notre siège social. La municipalité nous a attribué un spacieux local dans le vieil hôtel du commandeur de Sainte-Luce, face aux thermes de Constantin et au Musée Réattu. Qu'elle en soit vivement remerciée ici et plus particulièrement notre vice-président, M. Roger Cornillon, dont l'influence au sein de l'assemblée locale a été déterminante à notre égard.

Certes ce local est dans un état de grand délabrement mais déjà une équipe de nos jeunes est au travail. Faisons-lui confiance avec le temps.

En outre les travaux de restauration et de fouilles continuent dans l'église de St Blaise, tous les samedis où nous attendons votre visite.

Mais il faut surtout signaler notre présence à Arlexpo où vous avez pu admirer notre participation à côté de celle de M. Rouquette, conservateur des musées de la ville. Nous devons à M. Bailly la rédaction et la présentation des textes sur « Arles-la-Romaine » ; à M. Gay, la calligraphie et à M. Landriot la réalisation matérielle de cette présentation.

Je voudrais enfin vous demander, si cela n'est déjà fait, de régler au plus tôt votre cotisation 1974 pour nous permettre de continuer la publication de notre bulletin.

Je sais pouvoir compter sur votre diligence et votre générosité. D'avance merci.

Le président : R. VENTURE.

À propos des origines du nom d'Arles...

Jules César, écrivain militaire, sobre et précis, a écrit dans son « De Bello Civile » : « Naves longas Arelate XII fœcere instituit... »

Et c'est ainsi que par le biais de cette petite phrase relative à des opérations navales, apparaît sous une forme latine, le vieux toponyme celte désignant la « Cité des marais ». Précisons au passage qu'il serait vain de se demander comment l'orthographiaient les Gaulois eux-mêmes puisque, si incroyable que cela puisse paraître, nos ancêtres n'utilisaient antérieurement à la conquête, aucun système régulier d'écriture ! À peine faisaient-ils appel à l'alphabet grec pour leurs stèles... (1)

Arelate est donc une transcription phonétique. Ne soyons donc pas surpris de la retrouver dans l'appellation officielle qui consacra peu après la promotion de la localité au rang de colonie militaire : « Colonia Julia Paterna Arelate Sextanorum ». C'était plutôt long et encombrant, même sous la forme abrégée « Sextanorum arelate » qu'emploieront Suétone et Pomponius Méla, écrivains de la belle époque, respectueux de la règle du génitif !

Mais cette transcription d'une langue dans l'autre était-elle pleinement satisfaisante pour l'oreille ? On pourrait en douter, ne serait-ce qu'en raison de l'hésitation évidente d'un Gallo-Romain de souche comme Ausone qui utilise tantôt Arelate, neutre ; tantôt Arelas, féminin. La syllabe finale était-elle plus douce que ne le laisserait supposer le « T » de l'alphabet latin ? À l'appui de cette hypothèse, on peut citer Sulpice Sévère, Paul Orose, Prudence, Sidoine Apollinaire, tous d'origine ibérique ou celto-romaine qui ont adopté la forme féminine : Arelas, avec comme variante, Civitas Arelatensis.

Cependant que les auteurs d'époque tardive, vont latiniser davantage le nom de lieu, en usant de cette deuxième déclinaison, si usuelle en latin, ce qui donnera : Arelatus ; ceci chez Cassiodore comme chez Festus Avienus, c'est-à-dire aux IV^e, V^e et VI^e siècles de notre ère.

Dans le même esprit, un géographe du V^e siècle — bien oublié aujourd'hui — un certain Ethicus, « neutralisera » le nom de la cité rhodanienne en l'écrivant Arelatum. On pourrait presque s'étonner que nul n'y ait songé plus tôt alors que tant de noms de lieux d'origine gauloise (Avaricum, Lugdunum, Médiolanum, Augustodunum...) étaient rendus précisément de cette manière, par l'emploi du genre neutre.

(1) Voir les spécimens exposés au musée de Saint-Rémy.

En somme si le radical composé de deux syllabes : AR et EL n'a jamais varié de César aux Barbares — six siècles — par contre, la terminaison a été soumise à un effort continu d'assimilation à la langue latine.

Rien de surprenant en cela : les Romains ont réagi en Gaule vis-à-vis du Celte comme l'ont fait, avant et après eux, tous les peuples conquérants à l'égard des langues autochtones.

Nous n'avons pas, jusqu'ici, mentionné les auteurs de langue grecque : est-ce à dire qu'ils aient ignoré l'existence d'une ville restée si longtemps l'amie et l'alliée de leurs compatriotes Massaliotes ?... Point du tout. Les géographes en particulier ont mentionné Arles : c'est ainsi que Strabon usant du féminin pluriel ; forme usuelle dans son pays et que l'on retrouve dans Athènes, Thèbes, Mycènes par exemple, la désigne du nom Arelataï (féminin) — tandis que Ptolémée semble préférer user du génitif pluriel, Arelaton, qui correspondrait à la périphrase suivante : La Cité des Arlésiens.

Mais nous avons conservé pour la bonne bouche la forme la plus insolite de toutes, imaginée par un autre géographe, Vibius Sequester, qui, dans son traité des fleuves (De fluminibus) gratifie la cité arlésienne d'une désinence grecque... en latin ! Jugez plutôt : « Rhodanus Galliae, Lugdunum et Avenionem decurrens atque Arelaten, mari Tyrrheno miscetur. »

Arelaten... une préfiguration du Provençal ! Déjà...

Comme quoi, le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Georges GROSSI

Président des Amitiés helléniques. Perpignan.

COTISATIONS 1974

Au nom de l'association nous remercions les généreux donateurs dont les noms suivent :

MM. Andrieu, Bourgain, Cérésola, Chabassieu, David, Fournier, Carné, Lamouroux, Lefèvre, Molinier, Moureau, Orosco, Piget, Sassi-Ferruccio et Zitta.

Nous remercions également tous ceux qui ont bien voulu majorer légèrement leur cotisation 1974 pour venir en aide à l'association.

Le BUREAU

Promenade au temps passé (suite)

Puisque nous arrivons à la rue de l'Hôtel de Ville et bien que ça ne soit pas notre propos, nous dirons quelques mots de la dernière Poste aux Lettres.

Impatiemment attendu par les familles des marins qui naviguaient de l'Espagne au Moyen-Orient, le courrier de Marseille qui était celui de la mer n'arrivait que deux fois par semaine. Il entrait par l'inévitable Marché Neuf, car la Porte de l'Aure était d'un accès difficile aux voitures et le rempart ne fut ouvert au Wauxhall qu'en 1857. Suivant par l'intérieur les murailles de la ville, puis l'étroite rue Saint-Étienne, l'attelage et son escorte de cavaliers passaient devant le logis de « La Clède », dont le nom venait sans doute du portail à claire-voie qui fermait jadis la rue avant la grande porte de l'archevêché. Laissant à sa droite la carriero des Capélans — rue du Cloître — il traversait la place aux Herbes alors plus petite que de nos jours, car depuis la façade secondaire de la Mairie — la porte principale ouvrait sur le Plan de la Cour — elle se limitait au niveau de l'obélisque par les deux grandes maisons des familles d'Arlatan et d'Avignon qui descendaient jusqu'à la rue des Grands Carmes, jadis rue de l'Albergarie, aujourd'hui de la République. Donc, ce courrier passait devant Saint-Trophime et l'auberge de « La Pyramide » — contiguë à la cathédrale —, descendait la rue de l'Hôtel de Ville, prenait à droite la rue de Castillon — rue des Arènes — et à gauche la rue Vernon car, jusqu'à la Restauration, M. de Ginestoux de Vernon, était directeur de la Poste aux Lettres. Il habitait la grande maison qui fait au levant la première moitié de cette rue... en face, ses vastes écuries et remises s'ouvraient sur un arc de cercle derrière deux énormes platanes. À la mort de M. de Vernon, sa veuve vendit cette maison à la famille Remacle qui la posséda jusqu'à la guerre de 1914. Quelques années plus tard, elle fut acquise par Mme Dervieux qui présente aujourd'hui aux amateurs fortunés un très beau choix de meubles anciens.

Bien que la sobriété un peu sévère de sa haute façade ne fixe pas la curiosité du touriste, cette ancienne demeure est, croyons-nous, la plus curieuse de notre ville car l'épaisseur des murs dissimule d'étroits couloirs et de raides escaliers, tandis que des chambres secrètes se cachent entre les étages. Nous avons aussi connu la cour d'entrée pavée de calades rouges et vertes figurant un grand bouquet de fleurs sur un fond de cailloux plats et plus clairs, œuvre sans doute au XVI^e siècle des caladiers de Gênes... mais ceci est une autre histoire.

Et passant par le « Logis de la Fourmi » dans la petite rue qui va de la Place du Sauvage à celle de Saint-Roch, nous traverserons sans nous arrêter, puisque nous le connaissons déjà, tout le quartier du Forum où de nombreux logis et auberges recevaient les ouvriers saisonniers

en quête d'embauche. Au passage, nous reverrons les palefreniers des « Trois Rois » et de « Saint-Georges » conduire leurs chevaux au long abreuvoir qu'alimentait le puits de la Trinité ou du Marca Noù. Puis, en suivant le rempart, nous irons bien vite retrouver sur Les Lices, la rue Jean Granaud — jadis des Trois Mulets — avec l'important logis de ce nom et les establagés qui en dépendaient.

Nous voilà donc à la Roquette. À part « La Monnaie », sa partie méridionale comptait certainement plus de cabarets que de logis, car elle était habitée par les paluniers et les pêcheurs qui venaient vendre en poissonnerie, les anguilles, sandres et brochets des étangs et des marais du Plan du Bourg.

« En poissonnerie », c'était tout au long de la rue aujourd'hui des Porcelets, les boutiques aux portes basses, cintrées et surmontées d'un gros œil de bœuf qui les faisaient ressembler à des souks mauresques. Mais c'était surtout, sur la Place Paul-Doumer qui alors n'existait pas, la grande halle fermée, ornée de colonnes et de sculptures, couverte en pagode, sur un vaste podium de huit marches. Au-dessous, de profondes échoppes abritaient quantité de petits métiers... rempailleurs de chaises, chiffonniers, raccommodeurs de porcelaine, marchands de balais de sagne, estamaires et tondeurs de chiens. Il y a une quarantaine d'années, au nom d'un urbanisme trop souvent meurtrier et pour établir un marché de plein air, on détruisit jusqu'à ses fondations ce monument que les marchands de primeurs et maraîchers doivent bien regretter les jours de mistral et de pluie, et que seul évoque aujourd'hui le nom du Bar des Halles.

Disparus aussi à la jonction des rues de la Visitation et des Grands Augustins — droguerie de M. Fatigon — l'accueillant « Logis du Bel Ange » protégé par la puissante famille des Meyran. Non loin de là, l'auberge de « L'Aigle d'Or » — boucherie de M. Arnaud — avait pris pour enseigne les armes de la famille d'Avignon unie aux seigneurs d'Arlatan dont l'ancien hôtel fait l'angle de la rue Saint-Laurent et de la Visitation, aujourd'hui rue du Port. Nous trouvons encore cette protection dont les grandes familles arlésiennes couvraient les logis et les auberges, à l'extrémité nord de la rue Saint-Laurent où, près de l'hôtel d'Eyguières, le grand logis « Sainte-Marthe » s'ouvrait sur les quais du Rhône. Et, parmi ceux qui, très nombreux sur le port, recevaient les matelots de tous pays, nous citerons : « La Salamandreé dans la rue des Salines ; du « Laurier » ; du « Marteau » ; « Saint-Denis » ; l'hôtellerie de « la Louque », etc. À l'angle de la rue du Pont, toujours sur le quai, nous rencontrons l'auberge du « Chapeau vert », peut-être à cause du chapeau épiscopal qui couvrait les armes de monseigneur de Quiqueran de Castres, dont la maison joignait ladite auberge. Mais l'érudit M. Robolly nous parle d'un autre « Chapeau vert » près le rempart du Marché neuf... Cette enseigne était donc plutôt un relais de compagnonnage puisque, quelle qu'en soit la couleur, on trouve ce chapeau

dans de nombreuses villes, rouge à Toulon, etc. Tout près, c'était le « Coq d'Inde », confrontant du levant la maison d'Antoine de Léotaud, du nord, le rempart et régales du Rhône, du couchant, la porte Saint-Louis ouvrant sur le Méjean et du midi, la place devant l'église Saint-Martin. Non loin de l'arc Constantin et de la porte Saint-Martin, plus connue sous le nom de portail des Châtaignes « La Sirène » dont l'enseigne était un bateau argenté avec une sirène de même en figure de proue.

Jusqu'à la porte de Rousset, au nord de la rue de Grille, le vaste couvent des Dominicains, puis l'intéressante maison de Lhoste et les imposantes possessions de Malte laissaient sans doute peu de place aux auberges. Mais, du Rhône à la porte Agnel, des Arènes au rempart du nord, elles étaient nombreuses pour accueillir les petits négoce et les petits métiers qui, par le chemin vieux d'Avignon et les drailles de Saint-Rémy, venaient dans notre ville. Chacun avait son point de ralliement : « La Mère » disait-on à cette époque. Comme il aurait été intéressant de conserver au moins dans nos musées leurs pittoresques enseignes ! Mais, hélas, les bombardements de 1944 ont anéanti tout ce quartier avec ses greniers et ses caves qui feraient aujourd'hui le bonheur des antiquaires !

Dans la rue de la Banasterie — Amédée Pichot — les « Panieraires » de Valabrègues offraient leurs paniers baradis, leurs petits paniers ronds pour les olivades, les corbeilles d'osier clair, les bonbonnes qui cachaient leur ventre sous les tresses d'osier roux, les grandes canestelles pour les bugadières, et toutes sortes de vanneries. Leur auberge était-elle « La Croix Blanche » près le rempart, ou « Le Bras d'Or » à la place où s'élevait jadis l'église Saint-Isidore aujourd'hui hôtel Régence ?

Il y avait aussi les carriers tout couverts de la poussière blanche de Fontvieille, descendant de Gap ou de Sisteron ; les fouleurs et cardeurs de drap passaient avec leurs longues et basses carrioles fortement bâchées sous le double arceau de la Cavalerie que dominaient les statues de Minerve et de Mars avec cette devise : « In utrumque parata » que nous traduirions aujourd'hui « Prête au meilleur autant qu'au pire ». Ces attelages de toutes sortes nécessitaient bien des écuries, d'où la rue des Étables — aujourd'hui Voltaire — et bien d'autres autour des Arènes. Dans la rue Saint-Antoine, près de l'auberge « Saint-Nicolas », les gracieuses « Taffatarello » si joliment cloutées par Auzias Jouveau, présentaient aux chalands les brillantes et belles étoffes qu'on fabriquait en Avignon tandis que, sur la place Bourg Neuf, les marchands de tarailles exposaient devant leurs échoppes leur vaisselle, casseroles et toupins de terre jaune ou brune autour des grosses cruches vertes et pansues.

Mais notre promenade n'est-elle pas déjà trop longue aujourd'hui pour nous conduire au paisible quartier de l'Hauture ? Laissons-le dormir ce soir

sous la protection de ses majestueux remparts, derniers vestiges de la puissance arlésienne. D'ailleurs, n'est-ce pas l'heure de l'apéritif ? Allons vite chercher une table tranquille à la terrasse d'un café des Lices... Tranquille au milieu de cette foule cosmopolite ? De cette Babel où seule manque notre langue provençale ? De ces exhibitions folkloriques bien loin, hélas, des authentiques traditions de notre terroir ? Devant nous, le mouvement perpétuel des pétaradantes voitures fermant l'horizon, l'école Émile Loubet, chef-d'œuvre de mauvais goût contemporain ; — les robes (?) d'été paraissent déjà... à quand le conseil de révision dans la rue. Dominant les amicales conversations, la radio hurle des chansons qui semblent sortir de la « Lachugo vieio » — l'impersonnelle banalité des grands magasins a remplacé l'originalité familière des boutiques d'autrefois. Les touristes vont chercher dans la constellation des étoiles hôtelières, un gîte sûrement plus confortable que les auberges ou les logis de jadis... Mais, avons-nous plus de bonheur ?

Aussi, paraphrasant un vers plein de sentiment, nous dirons avec le poète et non sans un peu de nostalgie...

Souvenirs du Passé, avez-vous donc une âme
qui s'attache à notre âme et la force d'aimer...

A. VAILHEN-REMACLE

Arles au XIX^e siècle

C'est dans l'Antiquité qu'Arles connut son ère la plus glorieuse et la plus prospère. Cette gloire était due alors soit à la protection de personnages tout-puissants, soit à la valeur, la renommée ou l'influence de certains de ses habitants.

Les faveurs de Jules César, reconnaissant de l'aide qu'elle lui apporta contre Pompée et ses alliés marseillais, lui donnèrent un territoire très étendu.

Constantin en fit sa capitale et sa résidence favorite et, de ce fait, l'agrandit et l'embellit plus que toute autre.

Lorsque Honorius, en 418, l'éleva au rang de préfecture du prétoire des Gaules, elle devint la deuxième ville de l'Empire, immédiatement après Rome.

La valeur de ses grands évêques : Honorat, Hilaire, Éon et surtout Césaire, lui gagna le titre d'Église primatiale, ce qui lui donnait autorité sur toutes les églises des Gaules.

Le renom de la nécropole des Alyscamps et le fait qu'elle figurait comme ville étape sur le guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle établirent sa renommée pendant tout le Moyen Âge.

Son audace politique la mit à plusieurs reprises hors du commun. Elle fut royaume indépendant au X^e siècle, puis république libre au XII^e.

Là s'arrêtent les fastes de l'histoire d'Arles qui tomba, au XIII^e siècle, dans le fief du royaume de France dont elle ne sera désormais qu'une ville parmi tant d'autres.

Par la suite, Arles dilapida son patrimoine historique et artistique. Il n'était pas un grand personnage, de passage en notre ville, qui n'emporta un tableau, un marbre antique, un manuscrit ou une relique insigne. Les Arlésiens avaient peu de soucis archéologiques et ne prenaient pas grand soin de leurs monuments et de leurs œuvres d'art qui furent mutilés, transformés ou détruits sans retenue.

Après le bouleversement révolutionnaire, qu'apporta le XIX^e siècle ?

Peu de choses sur le plan politique. Arles suivit et participa aux événements du siècle sans y jouer un rôle prépondérant.

Si la révolution de 1789 avait entraîné des luttes farouches et des bouleversements majeurs dans notre ville, les multiples changements de régime du XIX^e siècle n'y apportèrent pas d'événements marquants.

Arles était à la fois un centre agricole et un port de transbordement. Le commerce fluvial entretenait une population nombreuse de marins et de portefaix massée au quartier de la Roquette. Nombreux également étaient les agriculteurs exploitant la Crau et la Camargue et habitant, pour la plupart, dans les hauts quartiers de la ville « l'Hauture ».

La Révolution fit naître une lutte farouche et meurtrière entre ces deux clans. Les « Monnaidiers », révolutionnaires, recrutaient leurs adeptes à la Roquette où ils avaient leur siège. Les « Chiffonniers », conservateurs, occupaient l'Hauture. La victoire de la Révolution permit aux premiers d'écraser ou de chasser leurs rivaux.

À la première Restauration, le pouvoir revient à la noblesse qui tente de rétablir les institutions antérieures à 1789.

Pendant les Cent Jours, la révolution triomphe à nouveau. Les marins, bateliers et portefaix, représentés par les anciens conventionnels : Pomme et d'Antonelle, reprennent le pouvoir et pourchassent les royalistes qui sont une deuxième fois contraints à se cacher. Beaucoup se réfugient alors, comme en 92, dans les marais et les sansouires qui entourent la ville.

Après Waterloo, dont la nouvelle ne parvint à Arles que le 26 juin 1815, le pouvoir change à nouveau de mains et les royalistes attaquent la Roquette et pillent quelques cafés. Mais l'affaire fut brève et ne fit pas de victime. Seuls quelques Bonapartistes furent capturés et emprisonnés au château de Tarascon.

Avec la deuxième Restauration, le calme revient, on se remet au travail et la population est fort occupée par les nombreuses activités lancées et animées par le baron de Chartrouse qui est élu maire en 1824.

Juillet 1830, la deuxième révolution fait réapparaître les patriotes et le baron de Chartrouse doit démissionner. C'est Jean Boulouvard qui est nommé maire. Mais il ne convient à personne. Les patriotes ne lui pardonnent pas d'avoir été candidat à la Chambre des députés sous la Restauration et les Légitimistes le méprisent, comme tout ce qui touche à la monarchie de Juillet.

Devant le mécontentement général et pour éviter des troubles, le modéré Boulouvard se retire. Il est difficile alors de lui trouver un successeur. En l'absence de candidat valable, les autorités sont contraintes, pour avoir un homme de valeur, de nommer un patriote plus ardent, Pierre Fassin. Mais, à l'image de son parti, il est trop turbulent et trop violent pour un gouvernement, populaire peut-être, mais encore monarchique. C'est donc peu après, au milieu de l'année 1831, que la direction des affaires de la ville est rendue au groupe des propriétaires.

Cela ne pouvait convenir aux Roquetiers qui manifestèrent leur opposition, en particulier en 1832, lors du passage à Arles du duc d'Orléans. Tandis que les hauts quartiers de la ville restaient vides et muets pour marquer la réprobation et le mépris des légitimistes pour la Monarchie de Juillet, les patriotes étaient plus démonstratifs et le soir venu ils brisèrent les vitres des maisons de leurs adversaires, en particulier celle du maire et celle du baron de Chartrouse devenu député.

C'était un dernier sursaut de violence avant l'apaisement. Peu après Boulouvard put revenir à la mairie et y rester jusqu'à sa mort, en 1843, sans provoquer d'opposition bruyante.

La révolution de 1848 ne se traduira pas à Arles par des mouvements populaires violents. Mais après elle s'opère un changement dans les attitudes des Arlésiens. Si les manifestations des divergences politiques sont moins éclatantes et moins spectaculaires, la rivalité est plus profonde et donne naissance à une véritable haine entre ceux qui ne partagent pas les mêmes idées, plus discrète mais permanente, même pendant les périodes d'accalmie. À tel point qu'un auteur du temps nous dit amèrement : « nos compatriotes s'abstiennent de s'accoster dans la rue, pour causer ou se gratifier d'un adieu sympathique, eussent-ils usé leurs culottes sur les mêmes bancs de collège. Les radicaux et les ultra-conservateurs ne se saluent même pas. »

La révolution du 4 septembre 1870 fut connue à Arles le lendemain du jour où elle se produisit dans la capitale. Les républicains formèrent un cortège menaçant et se rendirent au domicile du maire qu'ils contraignirent à démissionner. Ils nommèrent immédiatement son successeur, M. Tardieu, qui cherchait vainement à s'introduire à la mairie depuis 1863. Le Conseil municipal fut formé de 25 membres : 19 du parti républicain et 6 conservateurs. Ces derniers furent rapidement mis à l'écart par la majorité radicale, neutralisés et enfin chassés en même temps qu'une partie des employés municipaux qualifiés « d'employés de Bonaparte ».

Dans une situation très troublée, chute de l'Empire, défaite nationale face à l'Allemagne, révolution de la Commune, absence de pouvoir central, le maire d'Arles ne se départit jamais de son calme, garda son autorité et sut maintenir l'ordre. Il n'y eut pas de sévices sur les personnes et les propriétés furent respectées. C'est ainsi qu'un groupe d'exaltés étant venu lui demander « quelques heures de pillage pour les républicains nécessiteux », il répliqua « qu'il accordait cette autorisation mais

qu'il était indispensable que les pilliers donnent leurs noms et indiquent les personnes chez lesquelles ils allaient piller ». Ce sang-froid étouffa ce qui aurait pu provoquer des troubles et ranimer les haines.

Il y eut cependant quelques mouvements de force. La sous-préfecture fut envahie et ses occupants chassés. Pour les remplacer on créa deux postes de conseillers de sous-préfecture que l'on confia à deux Arlésiens, patriotes sans doute, mais ignorant le travail de cette administration. Après quelques changements infructueux, notre sous-préfecture reprit son aspect normal et fut à nouveau confiée à des fonctionnaires compétents.

Tout rentra rapidement dans l'ordre et, par raison ou par indifférence, les esprits se calmèrent. Même l'élection de deux conseillers généraux, le 4 octobre 1874, ne provoqua aucune exaltation et se déroula dans le plus grand calme.

À la fin du siècle, les passions antireligieuses ranimèrent les querelles. En particulier lorsque, dans la nuit du 21 au 22 décembre 1901, furent clandestinement profanées et abattues les sept croix qui se dressaient encore dans les rues de la ville. Cet acte de violence, venant après les promesses du maire que rien ne serait fait dans ce sens, provoqua une réaction des catholiques, mais elle se manifesta seulement par des protestations adressées au maire et des processions réparatrices.

L'ÉCONOMIE

Après la révolution de 1789, Arles redevint une petite ville agricole à rendement moyen. L'élevage des moutons, les foins de Crau, les oliviers des Alpilles, les vignes de Camargue et quelques terres à blé étaient ses principales sources de revenus. La culture des primeurs, la plus favorisée par le terrain et le climat, n'avait pas l'intérêt qu'elle a pris de nos jours car la lenteur des communications et l'absence de moyen de conservation ne permettaient pas de commercialiser au loin les fruits et les légumes produits en Provence.

L'industrie y était peu développée, malgré quelques minoteries, quelques moulins à huile et les chantiers navals du Rhône, et elle n'occupait que peu de main-d'œuvre.

Un fait pourtant à l'actif de ce siècle : en 1842, grâce à l'intervention énergique et efficace de Lamartine, admirateur de notre cité, qui se fit notre avocat à la Chambre des députés, le tracé de la ligne de chemin de fer P.L.M. passa par Arles et non, comme le préconisaient de nombreux techniciens, selon un itinéraire reliant directement Avignon à Salon et correspondant, dans ses grandes lignes, à celui de l'actuelle route nationale n° 7. De plus, fut créé dans notre ville un grand atelier de réparation qui procura du travail à de nombreux Arlésiens.

Pour lui témoigner sa reconnaissance, la ville d'Arles donna le nom de Lamartine à la place qui donne accès à la gare.

C'est le dimanche 9 janvier 1848 que fut inaugurée la ligne Marseille-Arles. Le trajet fut couvert en 2 h 30. Le trafic des marchandises débuta le 22 septembre suivant. La ligne Arles-Lunel fut ouverte le 27 janvier 1868 et celle de Port-Saint-Louis-du-Rhône le 10 février 1887.

Cet avantage économique nous coûta cependant très cher. Il provoqua la perte irrémédiable d'une des richesses archéologiques les plus originales de notre ville. Le percement de la tranchée des Mouleyrès et l'établissement des ateliers firent disparaître une grande partie de la nécropole des Alyscamps, déjà bien mutilée, 300 ans plus tôt, par le passage dans son enceinte du canal de Craponne.

Le rôle commercial d'Arles va décliner car l'utilisation du Rhône comme voie de transport décroît avec le développement des transports ferroviaires et la création de nombreux canaux de navigation. L'activité du port d'Arles s'amenuise malgré l'aménagement du canal d'Arles à Bouc, décidé par Napoléon I^{er} et achevé en 1834, et celui du canal de Saint-Louis, commencé sous Napoléon III et terminé en 1871. Tous deux destinés à éviter l'embouchure du Rhône et sa passe très dangereuse. Mais leurs dimensions étaient trop petites et ne permettaient pas le passage des bateaux de fort tonnage.

Arles ne put résister à la concurrence des grands ports maritimes, en particulier Marseille et Sète.

Le déclin du commerce fluvial ralentissait l'activité de la batellerie mais supprimait aussi le travail des nombreux portefaix qui assuraient les transbordements.

Quelques chiffres montrent le rôle du port dans l'économie de notre ville.

En 1825 la corporation des portefaix comptait environ 1 000 ouvriers.

En 1837 le port assurait, chaque mois, de 150 à 200 entrées et sorties de bâtiments. Du 1^{er} au 4 mai 1837, 69 navires entrèrent au port. Pendant ce même mois de mai, il y eut en transit 460 000 kg de marchandises.

Parmi les ports de petit cabotage de la Méditerranée, Arles était alors un des plus actifs.

Il est aisé d'imaginer la perte économique considérable qu'entraîna pour la ville le déclin de cette activité.

La construction, en 1875, du pont métallique de Trinquette apporta une aide au commerce arlésien mais bien insuffisante pour compenser les pertes faites par ailleurs. Sa construction fut très rapide, un an et demi pour l'ensemble, en ne tenant pas compte de l'interruption due à la guerre de 1870 et à ses suites. Le prix de revient des travaux s'éleva à environ un million de francs.

Le pont du chemin de fer, dit pont de Lunel, était déjà construit et avait été inauguré en 1867.

M. MOLINIER

Arles et les voies romaines (suite et fin) (1)

III — D'Arles à Cavaillon.

La Table de Peutinger met Ernagina à 6 milles (9 km) d'Arles et 8 milles (12 km) de Glano ; ces distances sont respectivement de 6 et 7 milles (9 ou 10,5 km) et de 7 ou 8 milles (10,5 ou 12 km) sur les V.V. où figure cet itinéraire ; au total, entre Arles et les Antiques, la distance aurait été de 21 à 22,5 km, soit de 38,5 à 40 km entre Arles et Cavaillon, ce qui est nettement insuffisant. Les I.A. p. 344 et p. 388 donnent plus justement une distance de 30 milles (45 km) entre ces deux localités.

C'est pour arriver à ce chiffre que l'auteur de l'itinéraire p. 388 a été amené à porter à 16 milles la distance entre Glano et Cavaillon. L'itinéraire p. 344 rectifie cette erreur et rajoute les 4 milles nécessaires à la distance entre Ernagina et Glano qu'il passe à 12 milles (18 km) au lieu de 8.

En reprenant le dessin de la Table de Peutinger, on constate alors que l'incertitude sur la distance entre Ernagina et Glano peut venir de ce que les deux voies Cavaillon-Arles et Aix-Arles avaient un tronçon commun ; leur rencontre se faisant entre Tericias et Ernagina et non à Glano comme cela a toujours été admis, la longueur de ce tronçon, 4 milles (6 km) étant normalement compté sur la voie principale, c'est-à-dire sur la voie d'Aix à Arles. En définitive, sur la Table, seul le chiffre 8 ne serait pas en place et correspondrait à la distance qu'il y avait entre le carrefour des deux voies et la station de Glano. L'étude de la voie Aix-Arles, ci-après, confirme cette interprétation.

IV — D'Aix à Arles.

Donnée seulement par la Table de Peutinger cette voie, marquée sur presque toute sa longueur par les milliaires d'Auguste, reliait Rome à Arles par un itinéraire plus court et plus praticable que celui des Alpes.

Entre Aix et Pisavis à 18 milles (27 km) d'Aix, un milliaire aux Figons (limite d'Arles), un à Éguille, trois entre les quatre Termes et Saint-Jean de Brenasse (2,5 km au sud de Pélissanne, identifié parfois à Pasavis), montrent que la voie suivait approximativement la D. 7. Entre Pisavis et Tericias, à 15 milles (22,5 km) de Pisavis, un milliaire au Merle, marqué VII, un entre le Merle et Archimbaud (carte d'état-major, révision de 1960), un entre Archimbaud et Tout Manque, marqué VIII, un autre enfin qui aurait existé au mas Payan montrent que la voie traversait la Crau exactement en ligne droite, ce qui permet de supposer que de Pisavis elle rejoignait le carrefour du Merle à peu près en ligne droite également, sans passer par Salon où d'ailleurs les découvertes archéologiques d'époque romaine sont exceptionnelles. Il résulte de ces constatations que Tericias n'était pas à Mouriers mais vers le carrefour à 1,5 km à l'est de ce village,

(1) Voir bulletin n° 12 page 7.

étant entendu qu'il pourrait ne s'agir que de l'entrée du chemin donnant accès à la station proprement dite.

Après Tericias en allant vers Arles, un milliaire à la Tour de Brau (ouest de Mourières), un près du mas de Chabran (sud de Maussane), marqué XI, un au Bas-Paradou, marqué X, suffisent à établir que la voie ne traversait pas les Alpilles. Ce n'est donc pas Glano qui était à 11 milles de Tericias, comme semble l'indiquer le dessin de la Table de Peutinger, mais Ernagina à 6 milles (9 km) d'Arles. La preuve en est que, par la départementale 17, il y a 24,5 km entre Arles et Mourières, 25 entre Arles et le point proposé pour Tericias, soit une distance parfaitement conforme à celle donnée par la Table (17 milles soit 25,2 km) compte tenu de ce que la voie romaine devait passer au sud de Montmajour, sans faire le tour de la colline, et éviter Maussane par le sud.

Un dernier milliaire, marqué VII, est conservé aux Baux ; certains prétendent qu'il vient du château d'Estoublon, où il aurait été trouvé en place, d'autres disent qu'il vient de Caparon ; il pourrait, en définitive, provenir des anciennes carrières de Fontvieille non loin desquelles l'autel de la Coquille a bien dû être sculpté dans le rocher pour être vu.

Il résulte de ceci qu'Ernagina, à 6 milles d'Arles, est à identifier avec Fontvieille dont le nom ancien Fons Vetus apparaît comme la traduction littérale d'Erna ou Arnagina, mot composé de Erna ou Arna (la source), pré indo-européen qui se retrouve aussi bien en Italie qu'aux Pays-Bas ou dans l'orient méditerranéen, et de gina identique au deuxième terme du nom de la localité d'Araegena (T.P.) devenu vieux en français moderne.

Le carrefour de la voie Aix-Arles avec celle venant de Glano, à 4 milles (6 km) d'Ernagina-Fontvieille est à situer au Bas-Paradou, non loin de l'emplacement du milliaire X, ce qui amène à supposer que la voie Cavailon-Arles sortait de Glano probablement par la porte charretière, au sud de la localité, pour suivre un tracé voisin de la D. 5 jusqu'aux abords du mas de la Dame d'où elle pouvait s'infléchir en direction du château de Manville ou du Paradou.

V — D'Arles à Lyon.

L'I.B.J. compte 23 milles (34 km) entre Arles et Avignon — le tracé était donc presque rectiligne — la voie passant par mutatio Arnagine (Saint-Gabriel). à 8 milles (12 km) d'Arles. et mutatio Bellinto à 10 milles (15 km) de la précédente et à 5 milles (7,5 km) d'Avignon.

Sur la Table de Peutinger, seule la position d'Ernagina est assurée à 6 milles (9 km) d'Arles. Après Ernagina, la route comporte cinq éléments droits, ce qui équivaldrait à cinq stations ; sur le premier, seul le chiffre XV est écrit et ce n'est que sur les deux derniers, à cheval sur leur tracé, que les noms de quatre stations seulement sont indiqués (dans l'ordre, Arusione-Orange, Senomago, Acunum, Batiana). En dehors de la voie, allongé le long du cours de la Durance, le nom d'Avignon suivi du chiffre XV a été rajouté (les caractères employés le montrent). L'hypothèse la plus

logique, semble-t-il, est d'admettre que la Table étant devenue illisible pour cette partie de la voie, un copiste, non en mesure de rétablir l'original et, en particulier, de rétablir le nom de la cinquième station, s'est borné à y faire figurer le nom d'Avignon mais à une place telle qu'il ne puisse y avoir de confusion possible ; en tout état de cause, le chiffre XV (22,5 km) ne peut être accepté comme distance d'Avignon à Orange.

L'itinéraire de la T.P. et celui de l'I.B.J. ne doivent donc pas être confondus (2), et l'Ernagina de la Table n'est pas la mutatio Arnagine de l'I.B.J. En ce qui concerne la distinction qu'il convient parfois de faire entre une station et sa mutatio, on peut remarquer que la mutatio Bellinto, à 5 milles d'Avignon, devait se situer vers la Roque (2,5 km au nord de Graveson) alors que Bellinto a été identifié avec Berbentane (Berbentana au Moyen Âge).

Il n'en reste pas moins que la voie entre Ernagina et Orange devait passer par Saint-Gabriel ; de ce fait, la distance de 15 milles (22,5 km) qui, sur la table de Peutinger, suit le non d'Ernagina ne peut concerner Avignon puisque cette localité était à 15 milles de la mutatio Arnagine. Il faut nécessairement admettre que ces 15 milles s'appliquaient à une station située près de la traversée de la Durance en direction du Pontet ; Rognonas paraît convenir (Rohnoniacium, pour Rhononiacium, dans les anciens textes ?). Il serait vain de vouloir préciser davantage car, avant son endiguement, le lit de la Durance a toujours été très instable.

VI — De Marseille à Arles.

Pour remercier Massalia de les avoir appelés à son secours dans des guerres contre les Saliens et de leur avoir ainsi faciliter leur implantation en Provence, les Romains lui attribuèrent une zone large d'un mille à un mille et demi tout le long de la côte. Quelques années plus tard, Marius leur abandonna le canal qu'il avait fait construire pour amener les eaux du Rhône à Fos. C'est dans cette perspective qu'il faut examiner le tracé de la voie Marseille-Arles.

Longue de 93 milles (147 km), cette voie passait par Calcaria, à 30 milles (45 km de Marseille et par Fossis Marianis à 33 milles (49 km) de Calcaria et à 30 milles (45 km) d'Arles. Un auteur, l'Anonyme de Ravenne, précise, mais sans donner de distances, qu'après Marseille, elle passait par Solarium, Calcaria, Ad Vicesimum, Colonia Maritima et Fossis Marianis. Aucun de ces points n'a été identifié avec certitude ; toutefois, compte tenu des découvertes qui y ont été faites, on peut admettre que Calcaria était à l'ouest de Berre, à Capdeuil. On sait en outre que la voie traversait la Touloubre au pont Flavien (Saint-Chamas), et il est probable que la forteresse de Saint-Blaise en constituait

(2) À l'époque où la Table fut dessinée, il est probable qu'Avignon n'était encore qu'un oppidum sans grande importance ; quatre siècles plus tard, ce n'était plus le cas.

un point fort, ce qui conduit, étant donnée la distance entre Calcaria et Fos, à identifier Colonia Maritima avec les Martigues bien qu'une telle identification ne soit généralement pas admise.

Sauf au départ de Marseille où elle devait couper l'isthme de Châteauneuf, on constate que la voie restait à l'intérieur de la zone côtière attribuée à Marseille. À partir de Fos, il est probable que, pour la même raison, elle s'appuyait sur la ligne d'eau du Rhône et du canal de Marius, et ceci expliquerait sa longueur.

Du canal de Marius, dans lequel s'écoulèrent cependant la plus grande partie des eaux du fleuve, si on en croit Strabon, on sait seulement qu'il débouchait dans la mer, à l'ouest de Fos, dont la colline le séparait de l'étang de l'Estomac (Stomalimné). C'est donc qu'il traversait les actuels marais de la Fous, c'est-à-dire qu'il devait suivre, au moins en partie, la dépression de l'étang du Galéjon et longer l'établissement de la Roque d'Odor (Ro d'Odor en provençal pour un plus ancien Rhododurum ? Rhodanousia en grec ?). La lône de Goulevielle pourrait en être une des dernières traces et le nom du mas de la Fossane (la Favouillane) en conservait, peut-être, au XIII^e siècle, le souvenir. Ensuite, il faut supposer que le canal rejoignait le Rhône près de la tour de Parade car il est évident que la partie du bras mort orientée N.E.-S.O. n'a jamais pu être empruntée par un cours d'eau se dirigeant vers la mer.

Entre la tour de Parade et Arles, les quelques découvertes faites à Mas-Thibert, au Grand Galignan et à Mollégès suffisent à jalonner le tracé de la voie tandis que les tombeaux trouvés à Arles en creusant le canal et, en 1970, en agrandissant son bassin peuvent en marquer l'arrivée dans la ville.

Solution normale pour les commerçants et marins marseillais, cet itinéraire terrestre était doublé par un itinéraire maritime. Ethicus, géographe du IV^e siècle, qui écrivait alors que le canal de Marius était déjà ensablé et inutilisable, enseigne que cet itinéraire, après Marseille, passait par Incarus portus à 12 milles, Dilis Positio à 8 milles, Fossis Marianis à 20 milles, gradus Massilitanorum à 16 milles (24 km) et aboutissait à Arles, par le Rhône, à 30 milles (45) km. Le gradus Massilitanorum semble devoir être identifié avec un point qui aurait été au large du Grau de la Dent mais le cours du Rhône, à cette époque ne saurait être défini.

On peut ajouter, pour finir, que d'après Ammien Marcellin, auteur du IV^e siècle, le Rhône arrivait alors à la mer fractionné en plusieurs bras, l'ensemble formant comme un golfe, Ad Gradus (les Échelles ?), dont la tête était à 18 milles (27 km) d'Arles, ce qui ramène encore à proximité de la tour de Parade.

Charles HANS

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE - Carte de Peutinger, édition Gaule 1965, voir aussi Desjardins, Histoire de la Gaule. **Vases de Vicarello**, photo et étude dans R.E.A. 1938 T XL, N. 2 et 1952 T LIV N. 1 et 2. **Itinéraires**, Bertrand, résumé des travaux de la commission de topographie des Gaules ; Gilles, voies romaines ; Forma orbis romani, départements des B.D.R., Gard, Vaucluse et Var.

Répertoire complet des niches d'Arles

II. — LA CITÉ

Nom de la rue	Nom de la statuette	Observations
Place du Marché-Neuf - rue de la Rotonde	Vide	Inscription : N.-D. du Mont-Carmel.
Rue de la République - rue Dulau.	Vide	
Rue de la République (impasse devant le Dr Molinier)	à l'angle : vide dans l'impasse : Vierge à l'Enfant et Vierge orante	
Rue Duleau (porte de l'Hôpital)	Vierge	Inscription : N.-D. de Pitié.
Rue du Séminaire (porte du Séminaire)	4 niches vides	
Rue du Pont - rue Jouvène	Saint Roch	
Place H. Clair - Rue Jouvène	Vierge	
Rue des Pénitents-Bleus - rue de la Liberté	Jeanne d'Arc	
Rue de la Liberté - rue Barrême	Vierge à l'Enfant	
Rue de la Liberté, N° 28	Vierge à l'Enfant	
Rue du Forum - rue Barrême	vide	
Rue Balze	Vide	À côté du musée.
Impasse Balze	Vierge	Décapitée ; classée le 5-10-1927.
Rue de l'Hôtel-de-Ville - rue des Arènes	Vierge à l'Enfant	
Rue de l'Hôtel-de-Ville - rue Favorin	Vierge à l'Enfant	Classée le 28-10-1926.
Rue du Dr-Fanton (Gymnase)	Saint Roch	
Rue du Dr-Fanton, N° 12	Vierge à l'Enfant	
Rue du 4-Septembre - rue Réattu	Vierge	
Rue du 4-Septembre - rue Boussicaud	Christ	
Rue du 4-Septembre, N° 42	Vierge à l'Enfant	
Rue du 4-Septembre, Planet Bourg-Neuf (devant Vénor)	Vierge et Saint Roch	

Nom de la rue	Nom de la statuette	Observations
Rue du 4-Septembre - rue Chiavary	vide	
Rue A.-Briand - rue Barbès	vide	
Rue A.-Briand - rue des Suisses	vide	
Rue A.-Briand - rue Faure	Vierge à l'Enfant	Enfant décapité.
Rue Raspail, N°26	Vierge à l'Enfant	
Rue Raspail - Rond-Point des Arènes	Vierge à l'Enfant	Classée le 5-7-1927.
Rue de l'Amphithéâtre - Rond-Point des Arènes	Saint Pierre	
Rue Diderot - rue de la Bastille	2 Vierges	
Rue de la Calade - rue de la Bastille	vide	
Rue du Cloître (à côté de l'arceau)	vide	

R. Garagnon (à suivre)

À PROPOS DE NOTRE INSTALLATION À SAINTE-LUCE

Nous recherchons **une cheminée à foyer ouvert**, aussi ancienne que possible, pour habiller utilement notre installation dans le vaste et historique local qui nous servira de siège social.

Les abonnés qui seraient en mesure de nous satisfaire sont priés de nous écrire d'urgence.

Merci d'avance.

Le bureau

Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE - II -

DE LA CONQUÊTE ROMAINE AU ROYAUME D'ARLES

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET EN PROVENCE
	<p style="text-align: center;">Chapitre III. — Le temps des Barbares, le temps des malheurs (suite)</p>
468	<p>EURIC envahit la Provence. L'assemblée des provinces des Gaules, réunie à Arles, dénonce le préfet du prétoire ARVANDUS qui est condamné.</p>
474	<p>L'empereur JULIUS NEPOS charge les évêques LÉONCE d'ARLES, BASILE d'AIX, FAUSTE de RIEZ et GRAECUS de MARSEILLE de négocier avec EURIC auquel est abandonnée l'Auvergne s'il consent à quitter la Provence. La négociation aboutit.</p>
475	<p>L'évêque LÉONCE réunit un concile provincial à Arles. Onze évêques y participent.</p>
476	<p>Retour offensif d'EURIC qui s'empare cette fois d'Arles et de Marseille. Les barbares occupent toute la basse Provence que ce qui restait de la puissance romaine ne peut plus défendre désormais.</p> <p>LA PROVENCE ANTIQUE N'EXISTE PLUS. LA ROMANITÉ SE MEURT EN GAULE.</p> <p>La conquête wisigothique de la Basse-Provence s'effectue sans trop de mal. Les Wisigoths ont subi depuis longtemps l'influence de la civilisation romaine et ils ne s'installent pas vraiment dans notre pays. Ils veulent simplement réunir la Provence à leur domination en Languedoc. Chacun ici conserve sur le plan juridique son statut propre et le privilège d'être jugé selon sa loi.</p>

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE**
et événements très importants extérieurs à l'Europe

Monuments
Arts
et Littérature

466 - Mort de THÉODORIC à Toulouse. FRÉDÉRIC, son frère, lui succède et est assassiné par son autre frère EURIC.

468 - EURIC envahit l'Espagne.

470 - EURIC assiège Clermont-Ferrand défendue par les troupes d'AUTHÈME auxquelles s'étaient jointes celles des Bretons commandées par RHÉOTIME.

470 - Alliance de GENSÉRIC et EURIC contre Rome et Constantinople.

474 - JULIUS NEPOS nommé empereur d'Occident.

474 - ZÉNON remplace LÉON I^{er} sur le trône de Constantinople. Il signe la paix avec GENSÉRIC qui rend les églises de Carthage aux catholiques.

475 - Le Patrice ORESTE, successeur de RICIMER à Rome, comme généralissime d'Occident, proclame empereur son jeune fils ROMULUS.

476 - Révolte des troupes stationnées en Italie et composées surtout de Germains orientaux. Elles proclament roi ODOACRE, fils d'un prince Suève. ORESTE est assassiné le 28 août à Plaisance.

476 - ODOACRE détrône ROMULUS à qui son règne éphémère et obscur vaudra le surnom d'Augustule (le petit Auguste). C'est la fin de l'Empire d'Occident qui va se morceler en divers royaumes germaniques.

C'est à cette époque qu'apparaît dans notre histoire un peuple qui a donné son nom à notre pays et qui en moins de trente ans s'est emparé de la presque totalité de la Gaule : les Francs-Saliens.

473 - Naissance à Arles d'ENNODIUS, écrivain ecclésiastique qui devint l'un des Pères de l'Église latine.

Il fut évêque de Pavie, écrivit des discours, des épîtres et des poésies.

476 - Incendie de la fameuse bibliothèque de Constantinople qui détruisit un grand nombre de manuscrits.

Mais en 50 ans (de 476 à 536), notre région va passer successivement des mains des Wisigoths à celles des Burgondes puis à celles des Ostrogoths et enfin à la domination des Francs. Pendant toute cette période les empereurs romains d'Orient se considèrent toujours comme les souverains légitimes de tout ce qui avait été autrefois l'Empire romain. À ce titre, ils reconnaissent le pouvoir des conquérants barbares qu'ils tiennent pour leurs représentants jusqu'au jour où JUSTINIEN entreprendra une véritable reconquête de l'empire d'Occident.

484

EURIC qui résidait à Arles est assassiné et son fils ALARIC II lui succède.

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE, et
événements très importants extérieurs à l'Europe**

Monuments
Arts
et Littérature

Au milieu du IV^e siècle, ils sont à l'embouchure du Rhin et de la Meuse. Au début du V^e siècle, ils se fixent dans les Flandres. Sans parler du caractère mythique de leurs premiers rois, Pharamond et Mérovée, il faut citer les personnages historiques de Clodion et Childéric I^{er} dont parle Sidoine Apollinaire.

C'est le fils de CHILDÉRIC, CLOVIS (Chlodovechus, devenu Louis en Français) qui va tourner une des pages décisives de notre histoire. Pour comprendre la suite des événements, il convient de garder en mémoire la carte de l'Europe vers 480. La voici :

— au nord, les Angles et les Saxons (Danemark et Allemagne du Nord).

— en descendant vers le sud, le royaume franc (Flandres, Belgique, Pays-Bas).

— entre Loire et Somme, le dernier bastion romain, dont les troupes commandées par AEGIDIUS ont repoussé les Wisigoths vers le sud.

— le royaume wisigoth (Aquitaine et Massif Central, Languedoc-Provence et majorité du territoire espagnol).

— à l'est et au sud-est, le royaume des Burgondes (Franche-Comté, Suisse, Bourgogne, Savoie et vallée du Rhône jusqu'à Avignon).

— le royaume des Alamans (au nord de l'Italie).

— le royaume d'ODOACRE (Italie entière).

— le royaume des Ostrogoths tout à fait à l'est (région du Danube).

481 - Début de la conquête de CLOVIS.

486 - Victoire de CLOVIS à Soissons qui s'empare du royaume de Syagrius, fils d'Aegidius, dernier représentant de la puissance romaine en Gaule.

Très importante découverte en 1653, à Tournai, du tombeau de CHILDÉRIC I^{er}, mort en 481.

**ÉVÈNEMENTS
EN ARLES ET EN PROVENCE**

Datation

496

Mort de l'évêque LÉONCE. EONIUS lui succède. C'est lui qui désignera saint Césaire pour le remplacer à sa mort.

SIXIÈME SIÈCLE
500

CLOVIS dans sa campagne contre les Burgondes descend dans la vallée du Rhône et assiège sans résultat Avignon.

GONDEBAUD assiège Vienne où s'était réfugié son frère GODEGISÈLE.

La ville est prise. GODEGISÈLE est mis à mort.

GONDEBAUD est désormais maître du royaume Burgonde.

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE
et événements très importants extérieurs à l'Europe**

Monuments
Arts
et Littérature

490 - ZÉNON, empereur d'Orient nomme le roi des Ostrogoths THÉODORIC l'Amale, gouverneur d'Italie, à la place d'ODOACRE, qui manifestait une totale indépendance. THÉODORIC assiège et prend sa capitale Ravenne. ODOACRE est tué.

493 - THÉODORIC est maître de toute l'Italie qu'envahit le peuple ostrogoth tout entier. (Les guerriers amenaient en effet avec eux, femmes, enfants, esclaves et troupes).

494 - CLOVIS attaque les Wisigoths. Prise temporaire de Bordeaux.

496 - Victoire de CLOVIS sur les ALAMANS à Tolbiac (Vœu légendaire de Clovis d'embrasser la foi chrétienne).

498 - Baptême de CLOVIS, la nuit de Noël à Reims par saint RÉMI. Cet acte d'une importance politique considérable, fait de CLOVIS un nouveau Constantin. Les rois francs ne sont plus désormais des usurpateurs. Leur pouvoir est légitimé par leur adhésion au catholicisme ; alors que toutes les autres monarchies barbares restent attachées à l'arianisme.

500 - Campagne de CLOVIS contre le royaume des Burgondes en proie aux luttes des successeurs du Roi GUNDIOCH (Gondebaud et Godegisèle).

C'est vers cette époque que le pape SYMMAQUE fixe la succession sur le trône de saint Pierre par voie d'élection par le clergé (à défaut de désignation par le pape précédent).

La floraison architecturale de Ravenne se poursuit tout au long du règne de THÉODORIC le Grand.

Construction de la chapelle de l'archevêché, célèbre par ses mosaïques.

Construction de la fameuse basilique de Saint-Apollinaire le Neuf et de Sainte-Marie-de-Cosmedin.

Construction d'un immense palais dont il ne reste que quelques ruines.

ÉVÈNEMENTS

EN ARLES ET EN PROVENCE

Datation

503

CÉSAIRE est nommé évêque d'Arles. Toute cette époque, qui va de 503 à 543, est dominée à Arles et en Provence par la haute figure de saint CÉSAIRE.

Il était né en 470 à Chalon-sur-Saône. Moine à Lérins en 490.

Il eut maille à partir avec les Wisigoths et les Ostrogoths qui avaient embrassé l'arianisme. À ce titre, il fut exilé à deux reprises, en 505 par ALARIC II à Bordeaux, et, en 513 par THÉODORIC à Ravenne.

La situation changea entièrement lorsqu'en 515 THÉODORIC nomma comme patrice de Provence LIBÈRE qui devint l'ami intime de CÉSAIRE. Cette amitié fut très bénéfique à la ville d'Arles et à la Provence sur le plan religieux et administratif jusqu'en 534, date du départ de LIBÈRE.

Le rôle de l'Église devint en effet éminent dans notre pays en affirmant sa propre organisation dans une société ravagée par la disparition de l'ordre romain et notamment des assemblées locales et provinciales. L'évêque était alors le seul personnage pouvant représenter la population. Il prit le titre de « DEFENSOR CIVITATIS ».

Saint CÉSAIRE fonda un monastère de moniales aux Alyscamps, puis le transporta à l'intérieur de la cité (emplacement actuel, sur la Hauteur de l'asile des vieillards et de l'église Saint-Blaise). La règle édictée par saint CÉSAIRE pour ce monastère fut la première à connaître une certaine diffusion et une grande influence sur l'organisation du monachisme en France.

Il laissa 238 sermons et de nombreuses lettres qui nous éclairent sur la civilisation provençale du VI^e siècle.

506

Important concile d'Agde présidé par saint CÉSAIRE et qui se serait réuni à l'instigation d'ALARIC II. Ce dernier, inquiet des conquêtes de CLOVIS, aurait voulu se rallier les suffrages du clergé catholique des territoires rattachés au royaume wisigothique de confession arianiste.



Costume franc (d'après une illustration de la Bible de Saint-Paul, à Rome)

506 - CLOVIS s'allie au roi des Burgondes, SIGISMOND, qui a répudié l'Arianisme pour attaquer le formidable royaume des Wisigoths et de son roi ALARIC II.

506 - Voulant se concilier les sympathies des Gallo-Romains, ALARIC II publie le « Bréviaire d'ALARIC » pour ses sujets qui suivaient la loi romaine.

**ÉVÈNEMENTS
EN ARLES ET EN PROVENCE**

Datation

Ce concile prend des dispositions capitales en matière de discipline ecclésiastique et des biens de l'Église.

508-510

THIERRY, fils aîné de CLOVIS et les Burgondes, unis aux Francs, viennent mettre le siège devant Arles.

Destruction de tous les quartiers périphériques de la ville, Trinquetaille notamment.

Ils sont chassés par l'arrivée des troupes de THÉODORIC, roi des Ostrogoths alliés aux Wisigoths.

À la suite de cette victoire toute la basse Provence tombe aux mains des Ostrogoths (la haute Provence restant soumise aux Burgondes).

L'occupation ostrogothique apporte en Basse-Provence un style nouveau. En effet, THÉODORIC se proclame le successeur et le continuateur de Rome. Il établit à Arles, un « Prefectus Galliarum » en la personne de LIBÈRE, renouant ainsi la tradition impériale. Il essaie également de redonner vie aux institutions communales. Il s'efforce enfin à assurer la réparation des dommages causés par les invasions et à restaurer la prospérité économique de la région.

Tout compte fait, THÉODORIC apporta dans cette époque troublée un peu de soulagement aux populations provençales.

Toutefois cette occupation n'eut qu'un caractère politique et les Ostrogoths se bornèrent à installer des fonctionnaires peu nombreux dans le pays et quelques postes militaires qui suffisaient à contenir les prétentions des Wisigoths et des Burgondes.

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE
et événements très importants extérieurs à
l'Europe**

Monuments
Arts
et Littérature

507 - Campagne de CLOVIS contre les Wisigoths qui prend fin par la victoire de Vouillé près de Poitiers où périt ALARIC II. CLOVIS s'empare du trésor des Wisigoths conservé à Toulouse et, remontant vers le nord par Saintes et Angoulême, s'arrête à Tours où le tombeau de saint Martin était déjà un lieu de pèlerinage important.

508 - THÉODORIC, roi des Ostrogoths dont la fille avait épousé ALARIC II, intervient en Gaule et refoule les Francs auxquels il reprend tout le pays au sud de la Garonne.

509 - CLOVIS ayant vaincu les Francs Ripuaires, est le seul souverain des Francs. Il reçoit des envoyés du pape ANASTASE, la robe royale, le diadème et le manteau de pourpre. De Tours, il transporte à PARIS le siège du royaume franc et fait de sa capitale une ville sainte.

510 - AMALARIC, petit-fils de THÉODORIC, devient roi des Wisigoths sur le trône de Tolède à la mort de GÉALARIC (qui avait été assiégé dans Arles).

À partir de 508, importante construction sur la Hauteur du monastère des moniales de Saint-Césaire, détruit pendant le siège d'Arles. Ce couvent englobe la petite église paroissiale que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Saint-Blaise, près de l'enclos St-Césaire.

510 - Reconstruction des remparts d'Arles endommagés au cours du siège de CLOVIS, grâce à des subsides accordés par THÉODORIC.

510 - Construction sur la montagne Ste Geneviève à Paris de la basilique qui devait recevoir les restes de CLOVIS et de CLOTILDE.

Construction de l'abbaye de Saint-Denis, future nécropole des rois de France sur les lieux supposés du martyr du saint patron du royaume.

**ÉVÈNEMENTS
EN ARLES ET EN PROVENCE**

Datation

511

Le préfet du prétoire, GEMELLUS, reçoit de THÉODORIC plusieurs lettres lui annonçant l'envoi de subsides pour la reconstruction des remparts ainsi que la remise des impositions de la ville pour tenir compte du dévouement des habitants et des dommages subis par eux pendant le siège.

513

(2 août) Consécration par saint CÉSAIRE à la Vierge et à saint Jean-Baptiste du monastère des moniales intra-muros dirigées par la sœur du prélat, CÉSARIE.

Voyage de saint CÉSAIRE à Ravenne appelé par THÉODORIC pour se justifier des calomnies répandues à son égard.

Le roi des Ostrogoths frappé par la forte personnalité du prélat se borna à lui demander des nouvelles des Arlésiens et lui fit cadeau de 300 sols d'or. Saint CÉSAIRE les employa au rachat de prisonniers, ce qui augmenta la vénération du roi pour notre évêque.

De Ravenne, saint CÉSAIRE se rendit à Rome à la demande du pape SYMMAQUE. Ce dernier le combla de faveurs et mit fin aux contestations qui existaient entre l'Église d'Arles et celle de Vienne. L'Église de Vienne conservait les évêchés de Valence, Tarentaise, Genève et Grenoble. Tous les autres étaient rendus à Arles.

Saint CÉSAIRE était nommé archevêque et vicaire apostolique des Gaules. Ses diacres avaient le privilège de porter des dalmatiques semblables à celles de l'Église de Rome.

L'influence de saint CÉSAIRE sur l'Église méridionale de la Gaule, la sauva de la dégradation qui s'emparait du clergé séculier sur tout le reste du territoire.

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE**

Monuments
Arts
et Littérature

511 - (10 juillet). Réunion à Orléans d'un concile national sur ordre de CLOVIS. Les décisions prises montrent l'étroite collaboration entre le roi et les évêques.

— (27 novembre). Mort de CLOVIS à Paris. Il fut enterré en dehors de la cité dans la basilique des Saints Apôtres, plus tard l'église abbatiale de Sainte-Geneviève.

— L'empire franc est partagé entre les quatre fils de CLOVIS :

- THIERRY qui réside à Reims,
- CLODOMIR qui réside à Orléans,
- CHILDEBERT qui réside à Paris,
- CLOTAIRE qui réside à Soissons.

CLODOMIR sera tué à Vézeronce dans une guerre contre les Burgondes et ses deux fils seront assassinés en 524 par CHILDEBERT et CLOTAIRE, impatients de s'emparer du royaume de leur père (Orléans, Berry, Touraine, Poitou).

C'est sous le règne de CLOVIS qu'est rédigée la plus fameuse loi barbare — La **loi salique**.

Le droit romain disparaît en Gaule sauf dans le Midi où des codes composés d'extraits des lois romaines sont rédigés pour les indigènes Gallo-Romains.

M. BAILLY.
(à suivre)

Documents

Les Juifs en Arles

À l'encontre de ce qui se passait dans d'autres régions de l'ancienne France, les Juifs jouissaient dans le Midi, depuis Toulouse jusqu'à Avignon, de franchises étendues et d'une tolérance relative. Un Juif ne fut-il pas une manière de ministre des finances du dernier comte de Toulouse ? Il en était évidemment de même dans notre ville d'Arles, et nous en trouvons la preuve dans une CONVENTION faite en 1385 entre Louis II, roi de Jérusalem et de Sicile et comte de Provence d'une part, et la ville d'Arles de l'autre.

Les mesures concernant les Juifs occupent les articles XXXII à XXXV. On en trouvera la traduction française ci-dessous, étant observé que la version française a été rédigée en même temps que l'original latin.

ARTICLE XXXII

Que les Juifs de ladite ville soyent tenus pour Citoyens ; et les privilèges susmentionnez soyent en leur faveur comme des Chrestiens ; hormis qu'iceux Juifs seront tenus d'an en an payer à la Cour du Roy deux cens florins d'or.

En outre que les susdits Royne et Roy, contesse et conte donnent & octroyent ce privilège à la ville d'Arles, puis que les Juifs habitans en icelle ville & qui d'icy en avant y habiteront, sont citoyens d'Arles & pour tels reputez, que lesdits seigneurs Royne & Roy, contesse & conte, & leurs successeurs à l'advenir, promettent & jurent ès mains des consuls de la susdite ville, conserver & défendre iceux Juifs en général & particulier tant en leurs personnes qu'en leurs biens de toute extortion & exaction à faire par qui que ce soit : à la charge toutesfois que lesdits Juifs dès maintenant soyent tenus & doivent payer à la Cour du Roy, annuellement à la Saint Jean Baptiste, la somme de deux cens florins d'or courant, du coing de nostre Royne, valant chacun seize sols monnoye ayant cours ; & que par dessus la dite somme ne puissent aucunement estre vexez, inquietez ou autrement, comme que ce soit molestez par la Cour ; ni en aucune sorte soyent tenus de participer ou contribuer ès tailles ou autres charges ou pensions qui seront faictes & payées à la Cour Royale ou ailleurs, & soustenues par les autres Juifs des contés de Provence & Forcalquier. Veu que la ville d'Arles & ses citoyens vivent & usent de propres moeurs, paches, conventions, coustumes & privilèges ; totalement séparez des autres trois estats & personnes desdits contés de Provence & Forcalquier ; & ne sont tenus en rien participer ou contribuer avec iceux.

(En marge : Arles, ville séparée des estats de Provence

Tellement que tous les Juifs qui maintenant habitent & à l'advenir habiteront en la susdite ville d'Arles, contribuent et soyent tenus contribuer en ladite somme de deux cens florins d'or, payables tous les ans à lamesure Cour Royale, pour la rate part d'un chacun d'iceux ; nul excuseou à excuser, nonobstant quelconque privilège par les anciens Princes Roy ou par la Royne concédé & donné à concéder et donner à quelconques personnes Judaïques, pour quelque cause ou tiltre que ce soit de ne faire contribution en ladite somme.

ARTICLE XXXIII

De la confirmation des maisons & rues, de l'eschole & cemitières des susdits Juifs.

D'avantage lesdits Seigneurs Royne & Roy, contesse & conte conferment aux Juifs qui habitent & habiteront en Arles, les maisons & rues esquelles ils demeurent à présent, & ont acoustumé demeurer cy devant par tant de temps, qu'il n'est mémoire d'homme au contraire ; & l'eschole en laquelle ils célèbrent leurs offices (pourveu toutesfois qu'ils payent audit Roy nostre Sire la rente acoustumée de soixante livres de poivre) & les cemitières qu'ils possèdent aujourd'huy ; & autres choses, qu'ils ont en commun ou pourroient avoir à l'advenir : & de ne les point desplacer des susdits lieux & rues, ni les remuen en autres rues ; ne les chasser hors des logis où ils se tiennent pour y faire demeurer des Chrestiens ou pour autre quelconque raison de faire quelque autre chose esdites maisons.

ARTICLE XXXIV

De la confirmation des privilèges octroyez ausdits Juifs par la feué Royne Jeâne & autres prédécesseurs.

Item conferment lesdits seigneurs Royne & Roy, contesse & conte, aux Juifs habitans en ladite ville & qui d'icy en avant y habiteront, tous privilèges aux mesmes Juifs octroyez par leurs prédécesseurs ès sus-nommez, royaumes & contés de Provence & Forcalquier, & toutes coutumes approuvées, dont ils usent ou ont usé, & desquelles ils sont en possession, & spécialement ces privilèges là doivent demeurer fermes & entiers aux Juifs, esquels est contenu, JEANNE par la grace de Dieu Royne de Jérusalem & Sicile, Duchesse de la Pouille, Princesse de Capue, contesse de Provence & Forcalquier, & de Piemont, au seneschal de noz mesmes contés de Provence & Forcalquier, aussi aux viguiers des villes de Marseille & Arles & autres officiers, etc.

ARTICLE XXXV

Que lesdits Juifs soyent compris ès susdites franchises, & pardons de crimes.

Item que les Juifs habitans en la ville d'Arles, soyent & qu'on les répute enclos en tous privilèges, libtétés & franchises nouvellement octroyées aux citoyens d'Arles, ou jusques à présent concédées & ores de nouveau confirmées ; semblablement ès absolutions & quittances ou remissions & pardons de tous crimes & condanations jà faictes, donnez & octroyez aux citoyens Chrestiens de ladite ville : & qu'on entende tout ce que dessus, octroyé au profit des Juifs, comme des Chrestiens.

Ce texte a été publié à Lyon, pour le compte de Robert Rainauci, marchand libraire à Arles, en 1617. Il nous a été aimablement communiqué par notre abonné et ami M. Moser, des Saintes-Maries-de-la-Mer, que nous remercions.

Le terme de « eschole », école, figurant dans l'article XXXIII signifie exactement synagogue. Les Alsaciens désignent encore de ce mot SCHULE (école) le lieu de réunion des Juifs, la synagogue, peut-être parce qu'on y enseignait également les rudiments de la langue hébraïque.

Marcel CARRIERES

VISITES COMMENTÉES

Ainsi que cela avait été annoncé par la presse locale, les « Amis du Vieil Arles » ont eu le privilège, le dimanche 12 mai 1974, de participer par un après-midi ensoleillé, à une très intéressante visite commentée de l'abbaye de Montmajour.

Un compte-rendu détaillé de cette activité de notre association sera publié dans notre prochain bulletin.

Le bureau

COMITÉ DE PARRAINAGE :

Président d'honneur M^e Pierre FASSIN

Parrains :

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL

Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER

MM. Yvan AUDOUARD - Henri BOSCO - Jean-Paul CLÉBERT

Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.M. MAGNAN

Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER

Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER

BUREAU :

Président :	M. René VENTURE
Vice-présidents :	M. Maurice BAILLY M. Roger CORNILLON
Secrétaire générale	Madame NERI
Secrétaire adjoint	M. Jean-François CHAUVET
Trésorier	M. Jean LANDRIOT
Trésorier adjoint	M. François POTTIER
Archiviste	M. René GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY
Secrétaire : Mme NERI

Section Jeunes : M. BOIRON

ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 10 F.

Les Amis du Vieil Arles -- 13633 ARLES -- CCP 4439-15 Marseille

